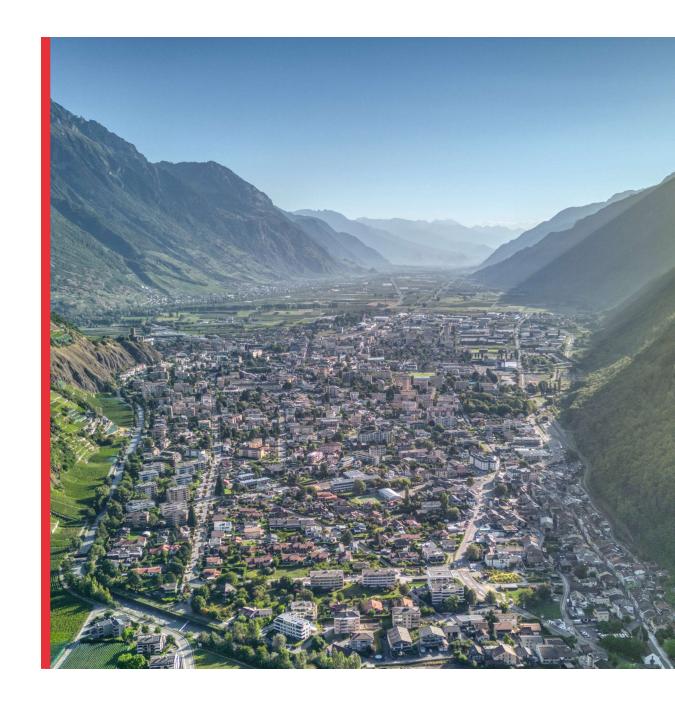


Projet de fusion Martigny-Vernayaz

Rencontre avec le Conseil général

Mardi 23 septembre 2025 Grande salle de l'Hôtel de Ville





- 2. État des lieux du projet de fusion
- 3. Pourquoi Vernayaz souhaite se rapprocher?
- 4. Les collaborations déjà existantes
- 5. Quelles perspectives pour Martigny?
- 6. Échéancier





Fusion: mode d'emploi

- Accord de principe entre les communes pour lancer un processus de fusion
- o Désignation d'un comité de pilotage (COPIL)
- o Communication publique et information des autorités législatives
- Attribution du mandat d'étude sur la fusion
- o Accompagnement du COPIL par le bureau d'études spécialisé
- o Acceptation du rapport de fusion par les 2 Conseils municipaux
- o Présentation du rapport de fusion au législatif Conseil général ou Assemblée primaire
- o Approbation du rapport de fusion par le Conseil général et mise en votation populaire
- o Information à la population en vue de la votation populaire
- Votation populaire sur la fusion



Fusion: mode d'emploi

En cas d'acceptation de la fusion par la population des 2 communes :

- o Rédaction et envoi du rapport final au Conseil d'Etat
- o Décision du Conseil d'Etat et message au Grand Conseil
- o Décision du Grand Conseil
- o Election des autorités communales de la nouvelle commune
- o Entrée en vigueur de la nouvelle commune





De l'idée à l'étude commune

- 2019 Enquête de la population de Vernayaz : 67% / 73%
- o **10.02.2025** Demande de Vernayaz
- o **Préavis positif** de la Ville de Martigny
- o Rapport de la société spécialisée Compas Management **Résultats automne 2026**
- Martigny ouverte aux propositions de fusion, pas d'initiative



Étude de fusion - Démarche du bureau Compas Management

- Rencontres autorités, administrations, participation aux séances du COPIL
- Analyse fonctionnement communal thématiques :
 - Autorités, Administrations, Identité, Bourgeoisies
 - Tourisme, Culture, Culte
 - Agriculture
 - Santé-Social & Formation
 - Sécurité
 - Infrastructure & Mobilité
 - Eau, STEP, déchets, Électricité
 - Énergie & Aménagement du territoire
 - Finances
 - Collaborations intercommunales
- Points d'attention spécifiques
- Objectifs: état des lieux, intérêts communs, rapport de fusion



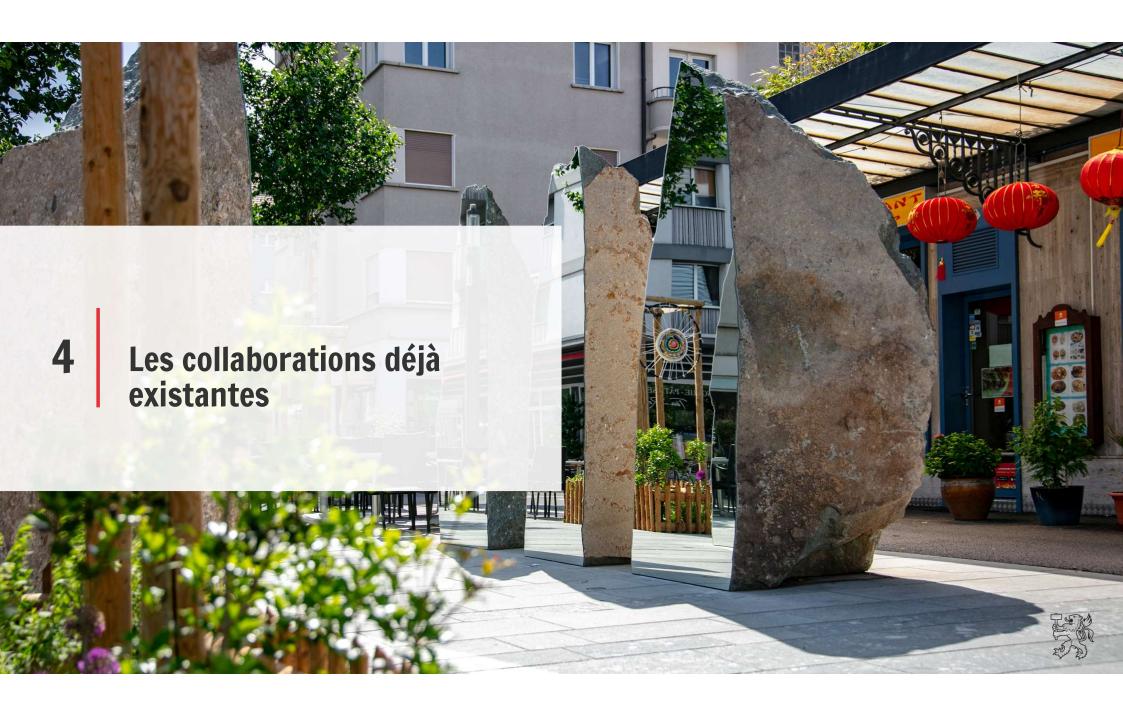


Les défis des petites communes

- Tâches toujours plus complexes: besoin croissant de compétences spécifiques
- o **Engagement politique** : difficultés à trouver des candidats
- Attentes de la population de plus en plus fortes dans tous les domaines de l'administration
- Fusion des communes : encouragée par le Canton depuis plus de 20 ans







Coopération intercommunale

- L'école primaire
- La scolarité des élèves de Gueuroz et de la Verrerie
- L'enfance Le Coucou (service des parents d'accueil)
- o Le Plan Directeur intercommunal (PDi) Coude du Rhône
- Le tourisme avec Martigny région (Bovernier, Dorénaz, Finhaut, Fully, Martigny, Martigny-Combe, Saint-Maurice, Salvan, Saxon, Trient et Vernayaz)







Coopération intercommunale

Principales collaborations avec les Services techniques :

- Aménagement et entretien du réseau routier
- Mobilité
- LeTrient
- Principales collaborations avec Sinergy :
 - Eau potable, eaux claires, eaux usées, STEP
 - Chauffage à distance (CAD) et éclairage public









Potentiel et développement

Développement et rayonnement:

- Vision de développement régional Offre résidentielle variée: centre urbain, quartiers, villages
- Attractivité touristique renforcée
- Agrandissement du territoire
- Répondre à la demande d'une commune voisine

Stabilité financière:

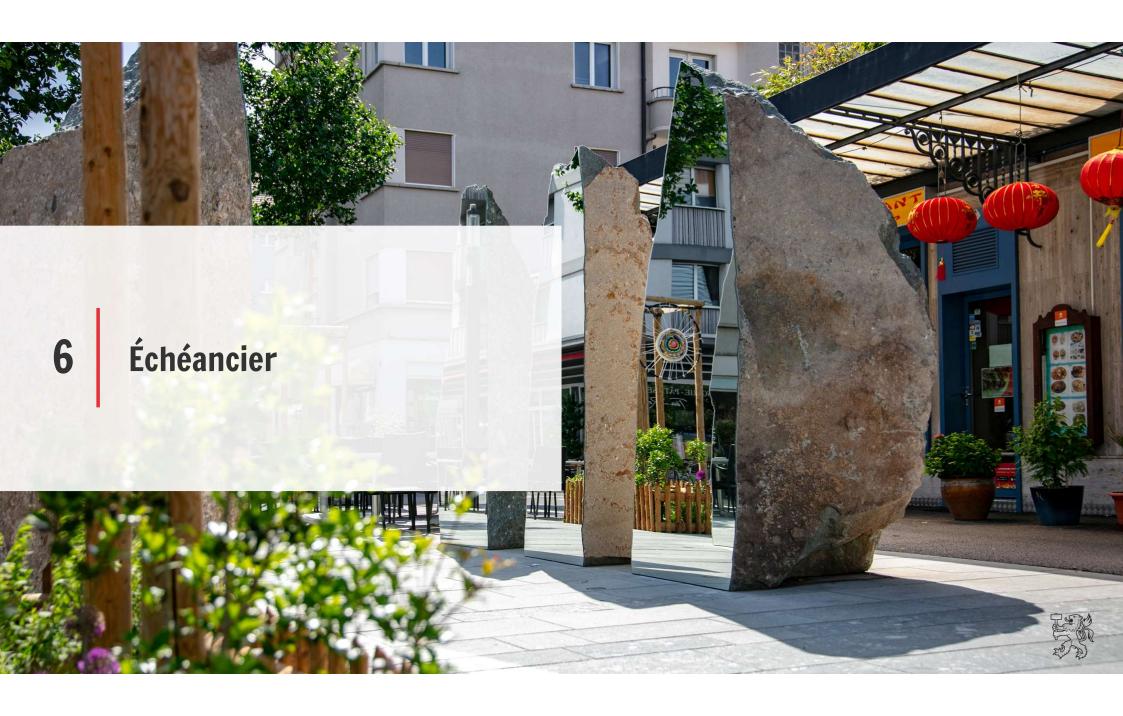
Maintien d'une politique d'investissement équilibrée

Identités locales de proximité

- Garder le lien entre autorités et population
- Maintien et développement de la vie locale (soutien aux sociétés locales)







Calendrier prévisionnel

- Mai-juin 2025 : Information population Vernayaz, Conseil général Martigny
- o Été 2025 : Étude de fusion, Compas Management
- 2025–2026 : Rencontres, ateliers participatifs, informations population et Conseil général
- o **Automne 2026** : Résultats étude de fusion
- Fin 2026 : Approbation Conseil général, rapport de fusion, votation populaire
- o **Début 2027** : Vote populaire Vernayaz et Martigny
- o Mi-2027 2028: Approbation Conseil d'État, Grand Conseil
- 1er janvier 2029 : Fusion Martigny–Vernayaz (si vote positif)

Le calendrier ci-dessus est susceptible d'évoluer en fonction des besoins ou des ajustements futurs.





